



Mesdames, Messieurs les Montilliens,

La mandature 2020-2026 s'achève bientôt. Nous avons commencé notre mission la veille du confinement lié à la pandémie de Covid-19 le 15 mars 2020, c'est-à-dire dans l'incertitude. Nous le finissons dans l'inquiétude tant au point de vue national qu'international. Espérons que les principaux présidents de ce monde soient un peu moins présomptueux et ambitieux pour leur pays.

Revenons à notre petit village Montillien. Depuis 6 ans, voire 12 ans, pour une grande partie de mon équipe, nous avons travaillé, nous nous sommes impliqués, du moins nous l'espérons, pour améliorer le cadre de vie de notre village, notamment avec la réfection du centre bourg et la création du parking.

Je remercie chaleureusement tous ceux qui m'ont aidé tout au long de ce mandat. Merci à mon équipe, adjoints et conseillers, pour son engagement, son enthousiasme et la confiance qu'elle m'a accordée. Merci à nos 4 employés qui sont souvent vos principaux interlocuteurs dans la vie communale : Christine au secrétariat, Cathy à la cantine, péricolaire et entretien, Jean-Christophe aux espaces vert et cantine, et Judith au péricolaire. Votre travail consciencieux pour le service public m'a permis de me reposer sur vous.

Merci à toutes les associations pour leurs activités : syndicat d'initiative, sou des écoles et tous les bénévoles qui donnent de leur temps (bibliothèque, fleurissement, décoration de Noël, etc.).

Nous accueillons avec plaisir les 3 bébés nés en 2025 ainsi que nos nouveaux arrivants.

Le 15 mars prochain auront lieu les élections municipales avec un nouveau mode de scrutin. La loi du 21 mai 2025 amène de nouvelles règles, que ce soit pour les candidatures ou pour la validité des bulletins. Pour les candidatures, la généralisation du scrutin paritaire devient obligatoire, un homme une femme ou une femme un homme alternativement sur les listes (les deux derniers mandats étaient déjà paritaires). Nous avons par contre l'obligation de présenter une liste de minimum 9 personnes pour que celle-ci soit validée par la préfecture.

A contrario, nous avons aussi la possibilité de déposer une liste jusqu'à treize noms, les deux derniers seront des remplaçants dans le cas d'un désistement d'un conseiller en cours de mandat.

Pour les opérations électorales, nous devons voter pour une liste sans avoir la possibilité de panacher celle-ci. Nous n'aurons plus le loisir, ou le plaisir, de rayer un ou plusieurs noms sur une liste. Tout bulletin avec suppression ou ajout de candidats sera déclaré nul.

Et là, je ne vois plus la démocratie dans nos petits villages. Effectivement, composer une liste n'est pas toujours chose évidente, mais en avoir deux cela devient presque illusoire. Si une seule liste se présente, nous n'aurons aucun choix. Nos parlementaires de tout bord politique devraient redescendre de Paris de temps en temps, pour garder les pieds, mais surtout la tête sur terre. Le devoir de réserve électoral ne me permet pas d'aborder les futurs projets et nos ambitions pour le prochain mandat.

En cette fin janvier, il est encore temps pour moi de vous souhaiter une belle et heureuse année 2026.

Amicalement
Patrice Martin

Périscolaire

L'association Tri-Côt'Ain, régie par la loi 1901, est animée par un bureau composé exclusivement de parents bénévoles. En partenariat avec les municipalités, elle assure la gestion des accueils périscolaires des trois communes du RPI (Regroupement Pédagogique Intercommunal) : Bressolles, Pizay et Le Montellier.



Les accueils du matin et du soir sont ouverts à toutes les familles dont les enfants sont scolarisés dans l'une des écoles du RPI. Sous la supervision des animatrices employées par les mairies, les enfants bénéficient d'un environnement adapté pour :

- Le matin: se préparer en douceur à leur journée d'école.
- Le soir : goûter, commencer leurs devoirs ou se détendre en participant à des activités ludiques.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter le bureau par e-mail à l'adresse suivante :

tricotains@gmail.com.

Pour les renseignements concernant les inscriptions, vous pouvez vous adresser à la référente de votre commune de résidence :

- Bressolles : tricotain.bressolles@gmail.com
- Pizay : perisco.pizay@gmail.com
- Le Montellier : tricotain.lemontellier@gmail.com

Le bureau est composé des membres suivants :

- Présidente : Claire MEUNIER
- Vice-présidente : Audrey JASSAUX
- Trésorière : Sabrina BENALI
- Vice-trésorière : Jiexiu SUN
- Secrétaire : Marco SCHUDEL

Les parents d'élèves

Les représentants des parents d'élèves vous permettent d'être informés ou de faire remonter des questions auprès des municipalités ou aux enseignants du RPI.

Contact : parents.rpi.blp@gmail.com

Ordures ménagères

Le ramassage des ordures ménagères (bacs gris) est programmé toutes les 2 semaines comme en 2025.

Le jour de levée reste **le vendredi** sur la même semaine que les sacs jaunes (cf tableau de collecte sélective). Deux exceptions sur 2026 où les levées s'effectueront les **jeudis 7 Mai et 31 Décembre** (les vendredis étant fériés). Vous trouverez toutes les réponses à vos questions concernant la gestion des bacs de ramassage auprès de la communauté de communes au **0800 35 30 25**

Déchetterie de Meximieux

Les horaires d'ouverture de la déchetterie restent inchangés depuis l'année dernière :

Horaires d'hiver	8h30-12h/13h30-18h
Horaires d'été	7h - 15h

L'accès à la déchetterie est gratuit pour 25 passages par an (14€ par passage supplémentaire) mais demande une inscription de vos véhicules (avec carte grise et justificatif de domicile) au préalable à l'aide du formulaire disponible sur le site internet de la communauté de communes de la plaine de l'Ain (CCPA).

Le calendrier pour la période « été » n'est pas encore défini, il faudra vous rendre sur le site de la CCPA pour avoir l'information à l'approche des beaux jours.

Salle des fêtes

Les tarifs de location de la salle des fêtes restent inchangés en 2026 :

Eté : 1 ^{er} mai au 30 sep.	Eté	Hiver
Montilliens	250 €	300 €
Externes	500 €	600 €
Entreprises externes	250 €	300 €
Jour de l'an Montilliens	400 €	
Jour de l'an Externe	700 €	

Caution : 500 € + 100 €

Option vaisselle, lave-vaisselle, cafetière : 50 €

Collecte sélective

La collecte se déroulera les mercredis suivants :

Janvier	Février	Mars
14, 28	11, 25	11, 25
Avril	Mai	Juin
8, 22	6, 20	3, 17
Juillet	Août	Septembre
1, 15, 29	12, 26	9, 23
Octobre	Novembre	Décembre
7, 21	4, 18	2, 16, 30

L'ensemble des déchets plastique est recyclé, il est donc possible de mettre en vrac (non lavés, non imbriqués) dans les nouveaux bacs jaunes les pots de yaourt, barquettes, sacs, bouteilles plastique ...

Panneau Pocket

La commune utilise maintenant l'application Panneau Pocket pour diffuser les informations et alertes concernant Le Montellier.

Il vous suffit d'installer l'application (gratuite) sur votre mobile afin de bénéficier des dernières nouvelles !

Naissances

Bienvenue à nos trois bébés nés en 2025 :

- 1^{er} Mai : Ariane Repellin
- 11 Juillet : Allen Garnavault
- 8 Septembre : Basile Ménard

Mariages

M^{me} Sophie Petitjean et M^r Maxime Buiret-Montagny le 25 Janvier



M^{me} Estelle Gallice et M^r Sullivan Garnodier
le 7 Juin



Informations concernant la mairie :

Les horaires d'ouverture de la mairie sont :

Lundi		13h00 17h00
Mercredi (semaines impaires)	9h00 12h00	
Jeudi		13h00 17h00
Vendredi	8h30 12h30	
Samedi (semaines paires)	10h30 12h00	

04 78 06 63 56 / mairie.lemontellier@gmail.com

Site internet mairie

Le site internet de la mairie fait peau neuve. Après un grand nombre d'années sur un modèle désuet, notre site sera très prochainement mis au goût du jour. Son adresse reste ville-lemontellier.fr mais il sera plus « jeune » et vous y retrouverez toujours l'ensemble des informations de la commune aussi bien administratives que festives.

Pour recevoir les informations importantes par mail, il vous suffit de passer en mairie afin de nous de fournir vos coordonnées.

CLIC :

Le centre local d'information et de coordination gérontologie de la Plaine de l'Ain est un guichet unique gratuit de proximité à l'adresse des personnes de plus de soixante ans, ouvert du lundi au vendredi de 9 à 12h et de 14h à 17h :

62 av Général Sarraill 01500 Ambérieu en Bugey
Tel : 04 74 46 19 04 / clic@cc-plainedelain.fr

Nuisances sonores

définit les plages horaires pour les nuisances sonores autorisées sont : 8h à 12h et 14h à 19h30 les jours ouvrables, 9h à 12h et 15h à 19h les samedis, 10h à 12h les dimanches et jours fériés (arrêté municipal du 05/07/1999).

Les contraventions au présent arrêté seront constatées par des procès-verbaux et poursuivies conformément à la loi.

CCAS

Le 29 novembre dernier, les aînés du village étaient à l'honneur lors du traditionnel repas qui s'est déroulé à la salle polyvalente.

Ce repas préparé et servi par le traiteur Maison Chabaud de Meximieux, était offert aux seniors de plus de 65 ans.



Les élus du conseil municipal, leurs conjoints et les employés municipaux étaient aussi de la partie pour cette journée festive, mêlant les générations.



Un magicien est venu divertir les convives.

Les menus ont été confectionnés par les enfants de l'école. Une belle journée de retrouvailles et de convivialité.

Défibrillateur

Un défibrillateur est accessible à tous **devant la mairie près des boîtes aux lettres**, il peut sauver des vies. **N'hésitez pas en cas de besoin.**

Feu de déchets verts

Pour rappel, il est interdit de brûler à l'air libre ses déchets verts, comme les déchets ménagers.

Administratif

Reconnaissance avant la naissance

Les parents non mariés peuvent faire une reconnaissance (déclaration à l'état-civil) dans n'importe quelle mairie avant la naissance de l'enfant pour établir la filiation (une pièce d'identité est nécessaire).

La carte d'identité et passeports

Les demandes de carte d'identité et de passeport se font sur rendez-vous dans les mairies équipées d'un Dispositif de Recueil (chef lieu de canton). Une pré-demande doit être réalisée sur le site de l'ANTS.

Listes électorales

L'inscription sur liste électorale est automatique pour les jeunes de 18 ans. Si vous vous trouvez dans une autre situation (déménagement, première inscription....) vous devez vous rendre en mairie avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile ou vous inscrire en ligne via service-public.fr ou France Connect

Recensement militaire

Il est obligatoire de se faire recenser (pour les concours, examens, permis ...) entre le jour de ses 16 ans et les 3 mois suivants. Pour cela il faut se présenter en mairie avec le livret de famille, la carte d'identité et un justificatif de domicile.



Barbecue du syndicat d'initiatives

Associations

Sou des écoles



Derrière chaque kermesse animée, chaque vente gourmande et chaque sortie scolaire mémorable, il y a... nous !

Le Sou des Écoles, c'est une bande de parents bénévoles qui jonglent entre réunions, gâteaux faits maison (ou achetés en vitesse au supermarché), et organisation d'événements pour récolter des fonds.

Notre mission ? Offrir aux enfants des sorties, du matériel et des activités qui transforment l'école en vraie aventure.

Notre secret ? Beaucoup d'énergie, une bonne dose de bonne humeur... et parfois un café bien corsé pour tenir le rythme ☺.

Voici les visages qui s'activent derrière les ventes gourmandes qui régaleront tout le monde, les animations qui mettent de la joie dans la cour de récré ☺, et les petites surprises qui rendent chaque événement inoubliable 🎁.



Alors, si vous avez envie de donner un coup de main, de partager vos talents (même celui de découper du saucisson en tranches parfaites), ou simplement de rejoindre une équipe sympa, vous êtes les bienvenus !

Parce qu'ensemble, on fait grandir les projets... et les sourires de nos enfants ♥

Le sou des écoles ne peut exister que si les parents s'investissent au sein de l'association mais il a aussi besoin de bénévoles de manière plus ponctuelle lors des différentes manifestations.



Nous sommes à l'écoute de toutes les idées et acceptons volontiers toutes les bonnes volontés :
soudesecoleslemontellier@gmail.com

DAIES	ÉVÉNEMENTS
23/06/2025	ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
31/10/2025	PARADE D'HALLOWEEN
10/11/2025	FIN DES INSCRIPTIONS/SHOOTING DE NOËL
15-16/11/2025	SHOOTING DE NOËL
05/12/2025	RETOUR DES COMMANDES DE NOËL
19/12/2025	LIVRAISON DES COMMANDES DE NOËL
27/01/2026	RETOUR DES COMMANDES DE BOUILLON
31/01/2026	ANNULÉ
18/02/2026	FIN DES INSCRIPTIONS/SÉANCE CINÉMA
21/02/2026	SÉANCE CINÉMA ET SOIRÉE CRÊPES
20/05/2026	RETOUR DES COMMANDES DE TARTES
23/05/2026	TARTES AU FEU DE BOIS

Merci de nous suivre aussi sur les réseaux sociaux:
Facebook => [Sou des écoles de Le Montellier](#)

Nous avons plaisir à travailler avec des producteurs et artisans locaux qui mettent en lumière les richesses de notre territoire.



Toute l'équipe remercie chaleureusement les personnes qui participent à nos opérations ainsi que nos partenaires et la mairie qui nous aide dans chacun de nos projets.

Bibliothèque Municipale

Animée par 7 bénévoles, la bibliothèque municipale accueille les lecteurs Montelliens de tout âge. Venez découvrir tous nos ouvrages, des grands classiques aux romans plus récents en passant par le polar, les romans terroir, les bandes dessinées...

Afin de satisfaire les goûts de chacun, les livres sont renouvelés en partie, 2 fois dans l'année, prêtés par la Bibliothèque Départementale de Bourg en Bresse.

Si vous désirez un titre spécifique, une réservation peut être faite avec la navette mensuelle, renseignez-vous auprès des bénévoles.

La bibliothèque est gratuite, n'hésitez pas à venir la découvrir.

Nous recherchons des bénévoles, vous êtes les bienvenus.

Horaires d'ouverture :

Mardi 14 h à 16 h (enfants de l'école)

Samedi 10 h à 12 h

Fermeture en Août et vacances scolaires.



Syndicat d'initiative

Créé en 1972, le Syndicat d'Initiative de Le Montellier est une association dynamique dont la mission principale est de faire vivre et animer le village qui a pour devise "*Profitons, savourons des bons moments tous ensemble*".

Porté par une équipe de bénévoles investis et soudés, le SI organise régulièrement des événements conviviaux où chacun s'affaierent derrière les fourneaux, au barbecue et œuvrent en cuisine et au service.



L'équipe souhaite ainsi développer de nouvelles idées pour créer toujours plus de moment de partage et est à cœur d'offrir des instants de plaisir et de convivialité à tous.

Nos prochains rendez-vous seront :

- Barbecue : vendredi 03 juillet
- Vin Nouveau : vendredi 20 novembre

Le SI propose également à la location des tables, chaises, machines à hot dog... pour vos fêtes et soirées.

Réservations :

Amandine LESIEUR : 06.73.40.03.38

Roger POIZAT : 06.11.88.42.08

N'hésitez pas à nous suivre sur notre compte Facebook : Syndicat d'Initiatives de Le Montellier



Parking Centre village

Le parking est aujourd'hui totalement opérationnel et permet de bénéficier de 23 places de stationnement supplémentaires. Il est éclairé quand le besoin s'en fait sentir, il n'y a donc plus d'excuse pour se poser en dehors des zones autorisées !

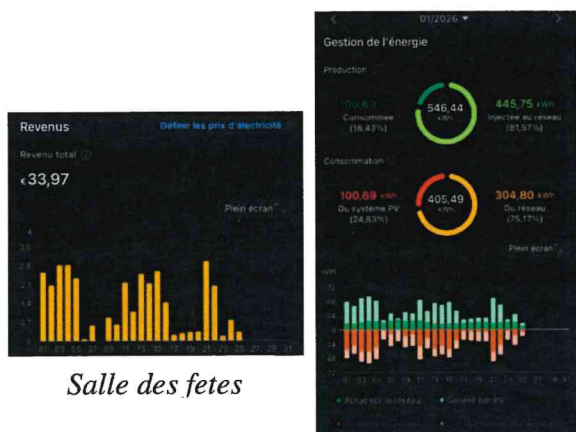
Un grand merci à Mr Alain Mérieux pour le don du terrain nous ayant permis l'implantation du parking dans notre centre village.

Le coût de réalisation du parking s'élève à 123 550€ TTC 89 500 € HT pour lesquels nous avons obtenu une subvention de 44 750 €, le reste a été autofinancé.



Photovoltaïque

Le projet d'installation de deux centrales solaires sur les toits de la salle des fêtes ainsi que de la bibliothèque est (enfin) terminé. En effet après de nombreux problèmes rencontrés pendant la réalisation (calepinage des panneaux, passage en triphasé, paramétrage du matériel), l'ensemble de la production est enfin opérationnelle.



Salle des fêtes

Un contrat de revente de surplus a été signé avec l'opérateur historique EDF pour un rachat de nos KWh montilliens à 0,76€. Ce n'est pas énorme mais nous allons optimiser l'autoconsommation (préférer consommer l'énergie produite plutôt que de la revendre) en mettant en place prochainement une autoconsommation patrimoniale.

Celle-ci nous permettra par exemple de chauffer l'eau sanitaire de l'école et/ou de l'atelier avec nos KWh produits plutôt que de la revendre)

Nous espérons pouvoir « optimiser » ainsi notre amortissement qui, pour l'instant, est prévu sur 8 ans.



Bibliothèque

Le cout d'installation était de 44 004 € pour lesquels nous avons obtenu une subvention de 18 335 €.

Vidéo Sécurité

Un système de caméras raccordées à un enregistreur a été installé pour couvrir le centre village et le carrefour de la RD4 et RD61. Ce système est une source d'information permettant d'aider la mairie et nos amis gendarme dans les démarches d'identification de véhicules suite à dégradation ou infractions (accident, vol, dégradation, agression ...). Le cout d'installation s'élève à 30 910 € TTC pour lequel nous avons obtenu une subvention de 19 293€.

Défense Incendie

Comme prévu, la deuxième tranche de travaux sur la défense incendie a débuté cette année pour un montant de 113 961 € TTC. Quatre poches vont être installées sur 5 ans. Il restera alors la troisième et dernière tranche de travaux à réaliser pour finaliser le projet avec quatre poches également.

Buanderie

Les travaux de rénovation dans la buanderie (bâtiment de la mairie) sont terminés. Ils ont permis de remettre à neuf le local dédié aux employés communaux regroupant machine à laver et sanitaires pour un montant de 20 741 € TTC.

SARL GRANGER
ELAGAGE - TERRASSEMENT
 ASSAINISSEMENT AUTONOME
 RESEAU D'EAUX PLUVIALES
 REFECTION DE COURS
 Romagne - 01800 LE MONTELLIER
 Lionel : 06.74.67.16.31 David : 06.71.22.06.48
 RCS BOURG 508 354 735

EN FIL'HARMONIE
 couture - broderie - cadeaux
 f en fil'harmonie
 i enfilharmonie
 http://en-fil-harmonie.blogspot.com
 enfilharmonie@hotmail.com
 06 86 57 90 55

A M C EURL
Plomberie Chauffage Climatisation
 CARREAU Maxime votre spécialiste plomberie, chauffage, climatisation et énergies renouvelables, vous propose ses services de conseil, d'installation, d'entretien et de dépannage.
 Tel : 07 70 08 25 35
 Mail : amc.eurl@gmail.com

Assistants Maternelles Agréées
 Marie-Christine DURAND 04.78.06.63.69 06.34.01.35.70
 Karole GONCALVES 09.52.91.38.92 06.31.43.45.66
 Patricia MONARD 04.78.06.66.40 06.98.46.71.87

Isabelle Campanella
 Sophrologue
 sophrologueic@gmail.com
 06.17.21.16.10
 68, impasse du Savoy
 01800 LE MONTELLIER
 f in @

Carole B. Coiffure
 Prestations sur Rendez-vous
 du Lundi au samedi
 06 03 36 08 09
 Coiffure à Domicile - Femmes, Hommes & Enfants
 Brevet professionnel "coloriste permanentiste"
 amocaromica@free.fr Carte de Fidélité

Jean-Michel Salvadori
 06 23 95 42 01
Julian Pin
 06 64 76 51 46
E-labore / Pin
 Maçonnerie générale & Création paysagère
 1123 Route de Sainte Croix / 01800 Le Montellier
 elaborepin01@gmail.com

CÔTIÈRE
motoculture
 Expert en matériel de jardin
 Vente • Reprise • Entretien • Réparation
Tél : 04 72 88 21 67
 287, rue des Brotteaux - 01700 Miribel
 www.cotieremotoculture.fr

Vente directe à la ferme Viande bovine
 "A proximité de chez vous",
 Viande au détail
 Colis 5 ou 10 kg
 Steak haché
 Charcuterie de bœuf

Epis de Bois
 Créatrice de décorations en bois personnalisables
 Projets sur-mesure à la demande
 www.episdebois.fr 06.47.74.35.74 01800 Le Montellier

DT ELEC
 ELECTRICITÉ GÉNÉRAL
THEVENOT DYLAN
 Electricien bâtiment
 Dylanthevenot69@gmail.com
 24 avenue carnot
 69580 sathonay-camp
 06 48 45 79 65

1730 route de la forêt
 01800 Le Montellier
 elevage.durandjpm@gmail.com
 elevagedurandjeanpierreetmanon.fr
 f i 06 41 42 61 49

GBL
Terrassement
 TERRASSEMENT
 DÉMOLITION
 VRD
 09 61 43 53 03
 contact@gbll Terrassement.fr
 www.gbl-terrassement-montluel.com

BACSYL ELEC
 Electricité Générale
 Sylvain BACOT
 997 Route de Romagne
 01800 LE MONTELLIER
 Tél. 06 38 78 22 89
 bacsylelec@gmail.com

GITE LE HAMEAU DE MARENE
 2 chambres 2 salles de bain 7 personnes
 Piscine, jardin arboré calme
Xavier JOLIVET
 La Grange Perle - 01800 LE MONTELLIER
 04.78.06.63.70 - 06.01.99.38.70

Travaux ruraux
 Élagage - Broyage
 Fauchage
06 71 22 06 48
 01800 Le Montellier
Ets GRANGER